

CONGRES DE LA S.O.P.H.A.U.

Paris, 4-5 juin 1983

COMPTE-RENDU DU CONGRES DE LA SOPHAU

PARIS : 4 - 5 JUIN 1983

Le Congrès annuel de la SOPHAU s'est déroulé à l'Ecole Normale Supérieure de Jeunes Filles, la journée du 4 juin.

Etaient présents

Mmes et MM. ANOURETTI MC (Aix) ; ANGLIVIEL L. (Amiens) ; BASIEZ MF. (Paris, ENS) ; BEAUCAMP J. (Paris I) ; BEAUJARD B. (Rouen) ; BERTRAND JM. (Paris I) ; BONNEAU D. (Retraite) ; BUDISCHOVSKY MC. (Rennes II) ; CABANES P. (Clermont-Ferrand II) ; CADOUX JL. (Amiens) ; CANTECRIT C. (Le Mans) ; CARABIA J. (Limoges) ; CHASTAGNOL A. (Paris IV) ; CHRISTIEN J. (Paris X) ; CORBIER M. (CNRS Paris) ; DAVID JM. (CNRS Paris) ; DENIAUX E. (Caen) ; DESCAT R. (Bordeaux III) ; DESANGES J. (Nantes) ; DONDIN-PAYRE (CNRS Paris) ; DUMONT J. (Limoges) ; DUVAL Y. (Paris XII) ; ETIENNE Rb. (Bordeaux III) ; ETIENNE R. (Montpellier) ; FABRE P. (Brest) ; FOUCHARD A. (Caen) ; FLAMARD JM. (Paris I) ; FREZOUZ E. (Strasbourg) ; GAUTHIER N. (Rouen) ; HINARD F. (Lille III) ; JANOT J. (Nantes) ; JOUFFROY (CNRS Strasbourg) ; KARABELIAS E. (CNRS Paris) ; LE BOHEC S. (Amiens) ; LE BOHEC Y. (Paris X) ; LEPELLEY C. (Lille III) ; LE ROUX P. (Paris X) ; LEVEQUE P. (Besançon) ; LEVY E. (Strasbourg II) ; LONIS R. (Nancy I) ; MACQUOIX MM. (Besançon) ; MARTIN A. (Rennes II) ; MARTIN JP. (Rennes) ; MELIEZ J. (Paris I) ; METIVIER M. (Paris I) ; MOREAU P. (Paris IV) ; POURSAT JC. (Clermont-Ferrand II) ; PREVOT D. (Paris IV) ; QUET MH. (Nantes) ; QUENEY-DUCAT F. (Nice) ; RASKOLNIKOFF M. (CNRS Paris) ; RENEFAT F. (Paris IV) ; REX-COQUAIS JP. (Dijon) ; ROESCH P. (CNRS Lyon) ; RUZE F. (Paris I) ; SAUNIER C. (Paris I) ; THELAMON F. (Rouen) ; TOURAUX A. (Dakar) ; VANNIER F. (Orléans) ; VERCOUTTER J. (Retraite) ; VILLARD F. (Louvain) ; VOISIN JL. (Caen).

Intervenants extérieurs

PIERROT J. représentant la Société des Professeurs d'Histoire et Géographie ; CORVISIER A., la Société d'Histoire Moderne ; HINARD F., IAPLAS. Communications de BOUSQUET B. (Nantes), BRUNEAU Ph. (Paris IV), BENOIT S. (CNRS) et PIERRE Ph.

Visites assurées par Fr. VILLARD (Nouvelles Salles antiques du Louvre), M. FLEURY et A. ERLANDE-BRANGENBURG (St Denis).

Etaient excusés

ANDEAU J., CHRISTOL M., DECRET F., BEAUJARD B. (Rouen), VAN EFFENTERRE B., FRONTISI F., CARLAN Y., HARTOG F., JACQUES F., LARONDE A., GAUTHIER N. (Rouen) LISSARRACUE F., PAPE L., PELLETIER A., Remy B., THELIER H., TRANDY A.

Le Président P. CABANES ouvre la séance à 9 h 30.

Il transmet les excuses d'un certain nombre de collègues ainsi que de la Société d'Histoire Contemporaine (P. GEROD) et salue les représentants des Sociétés présentes. Il remercie la directrice de l'E.N.S.-J.F. qui a bien voulu assurer l'accueil du colloque de cette année et notre collègue M.F. BASIEZ qui a organisé cet accueil. Il remercie aussi l'Université de PARIS XII-VAL DE MARNE qui a également offert son patronage avec le soutien de notre collègue Y. DUVAL ainsi que les intervenants prévus pour la journée.

Il présente ensuite le bilan annuel du travail du Bureau pour ce premier semestre 1983.

Réforme du C.S.E.U. (circulaire du 15/11/82) : 'le Bureau de la SOPHAU s'est officiellement opposé au démantèlement de l'ancienne section d'Histoire en deux tronçons séparant l'Histoire ancienne et médiévale de la moderne et contemporaine et la regroupant avec les langues anciennes et l'Histoire de l'Art. Il remercie, en particulier, M. LEVEQUE et PIETRI de leur intervention et se félicite du rétablissement d'une unique section d'Histoire (XXIe) avec une première sous-section : Histoire et Archéologie des Mondes Anciens, et une deuxième sous-section.

Mission René GIRAULT sur l'enseignement de l'Histoire. La SOPHAU a régulièrement envoyé des représentants aux différentes commissions de travail. Elle exprime son inquiétude sur un certain nombre de points.

Enseignement Primaire : il reste encore très désorganisé faute de directives et de circulaires fermes, ce qui entraîne dans les faits une disparition progressive de l'enseignement de l'Histoire. Après la mauvaise expérience du DEUG Instituteurs, la formation des instituteurs en histoire et géographie pose encore problème.

Enseignement Secondaire : la situation est désastreuse au niveau de la 6e qui nous concerne le plus. Un effort est souhaitable pour la formation continue dans le corps des PECC qui apparaît très hétérogène. Quant à la situation dans l'enseignement technique, elle est catastrophique. Au niveau du 11e cycle, la place de l'Histoire Ancienne en seconde semble mieux acceptée.

Enseignement Supérieur : c'est là que les problèmes sont les plus difficiles.

Cf. ANNEXE I A PROPOS DU BILAN GIRAULT (analyse de la SOPHAU).

Mlle THELAMON fait part des "bilans et perspectives" que M. Girault a présentés lors de la réunion de clôture du 29 avril. Tout en voulant en préserver le "caractère confidentiel", vis-à-vis du grand public et de la presse, M. Girault a souhaité qu'il en soit fait état dans les réunions de spécialistes. Nous en avons retenu que pour la formation des maîtres du secondaire, il proposera que s'établisse une entente sur la formation initiale en histoire et géographie (il faudrait établir un "programme fondamental" au niveau du D.E.U.G.) ; au niveau de la licence, il proposera la création d'une filière professionnalisée d'enseignement d'histoire et de géographie ; en matière de formation continue, il constate le besoin de trouver des types de formation adaptés à la diversité des demandes. M. Girault a également tracé les lignes générales d'un schéma de l'étude de l'histoire du CEI à la terminale qui comporterait trois ensembles sur les thèmes :

- 1 - CEI - 5e : "Découvrir et connaître"
- 2 - 4e-3e : "Former le citoyen"
- 3 - terminale : "Former l'esprit critique et préparer à la vie en société".

Les civilisations du passé seraient traitées en 6e, mais en classe de seconde, qui serait consacrée à l'apprentissage des méthodes et à la réflexion, des exemples seraient pris dans les différentes périodes.

Le débat s'engage :

M. PEYROT (Historiens-Géographes) souligne le caractère exemplaire des interventions de la SOPHAU. Pour lui, l'histoire ne peut être envisagée que dans sa totalité ; il constate une distorsion entre les discours et les actes (cf. Historiens-Géographes, n° 294).

M. CORVISIER (Sté d'Histoire moderne) remercie la SOPHAU pour son action "en pointe dans les combats". Il insiste aussi sur la nécessité de maintenir toutes les périodes de l'histoire et évoque le déséquilibre entre l'histoire contemporaine et les autres périodes de l'histoire.

M. LEVEQUE fait allusion aux "petites périodes", terme désignant les périodes historiques précédant 1939. D'une part, au niveau du DEUG Instituteurs, l'enseignement de l'histoire Ancienne a sa place pour une meilleure formation de la culture et de la langue régionale (succès de l'archéologie !) tout en évitant les excès. D'autre part, il dénonce les nouvelles mesures en particulier l'ajournement de l'horaire qui nuit aux activités de recherche ; enfin, dans l'hypothèse de l'existence uniquement d'une licence professionnelle d'Enseignement, le rôle de l'Histoire comme discipline d'ouverture sur la vie disparaîtrait.

Pour Mme DUVAL, la Mission GIRAULT est le reflet de la situation actuelle et se trouvera donc vite périmée. De plus, si elle soutient le projet d'une licence d'histoire à caractère professionnel privilégiant les aspects didactiques (pédagogie, apprentissage du matériel), elle préconise la possibilité de faire intervenir l'histoire dans d'autres licences professionnelles (concours administratifs).

M. FABRE dénonce le caractère néfaste de ces nouvelles propositions. Le Premier Cycle d'Université remplace, en fait, le Secondaire, or l'initiation à la recherche est nécessaire dès le 1er Cycle. La "professionnalisation" semble déplacée en première année où la majorité des étudiants n'ont pas encore de décisions à ce sujet ; même au niveau de la licence, la moitié d'entre eux se destinent à autre chose que l'enseignement.

Mme DUCAT fait état d'une "note" ministérielle (5 mars 1983) rédigée par un groupe de travail chargé de la mise en place des structures pédagogiques du 1er cycle des Universités. Ce document de travail du Ministère est également connu à Lille (M. LEPELLEY) et à la faculté de Sciences d'Orléans (M. VANNIER). Les Universités seraient éventuellement consultées à ce sujet, l'an prochain (Annexe n°2).

Selon M. Roland Etienne, il faut d'abord défendre le statut d'enseignant-chercheur. Il souligne la pauvreté théorique du rapport Girault et ses carences sur l'expérience pédagogique. En outre, il conviendrait de définir le profil du licencié d'histoire, ce qui amène à une réflexion sur l'histoire Ancienne ; il demande la mise en place de commissions à ce sujet et l'élaboration d'un texte pour la défense de notre fonction de chercheur. Ce dernier point amène à poser le problème actuel de la thèse unique.

Le Président clôt les débats.

A PROPOS DU BILAN PROPOSE PAR M. GIRAULT
SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

I - A propos du "programme fondamental" qui, semble-t-il, devra être "fortement conseillé" à toutes les universités, voici quelques points de vue :

1) Il serait bon de préciser que la formation des étudiants, quelle que soit la profession envisagée, doit être à peu près également répartie sur les quatre périodes de l'Histoire (la spécialisation nette n'intervenant qu'en maîtrise, éventuellement). Il est en effet indispensable que de futurs historiens, dans toutes les filières où ils sont formés, apprennent à réfléchir aux problèmes et aux événements dans la longue durée, et qu'ils acquièrent à l'université une connaissance (parfois limitée à une initiation) des méthodes et des résultats propres à chacune des périodes.

2) Un tel programme "national" aurait pour but de pallier certains excès que l'on déplore ici ou là, et d'éviter que des cursus puissent se limiter à une mosaïque de sujets étroits et disparates qui ne permet pas aux futurs historiens d'appréhender le passé. Mais, comme le soulignait M. Frémont (ses craintes concernaient le secondaire, mais elles sont encore plus fondées pour l'université), il importe par dessus tout d'éviter que le programme dit fondamental ne soit conçu comme le cadre d'un enseignement encyclopédique exhaustif : car il ne saurait s'agir de couvrir, devant les étudiants, tous les aspects de si larges périodes, moins encore de procurer aux futurs maîtres sur tous les sujets importants des cours-modèles réutilisables.

A travers ce programme, le but de l'enseignement supérieur doit rester d'assurer aux étudiants, l'apprentissage de méthodes et la maîtrise des instruments de travail (bibliographies, sciences dites auxiliaires, mais aussi matériels pédagogiques, etc...), en sorte de leur donner les moyens d'acquiescer et d'assimiler les connaissances en les rendant aptes à la réflexion historique et capables d'un travail personnel (même éventuellement sur des aspects non traités en cours). Apparemment, d'après les regrets de certains jeunes maîtres, ce but n'a pas toujours été atteint avec les dernières générations, qui ont peut-être été trop "assistées".

II - M. Vigier insistait sur la nécessité de ne pas couper, dans nos activités, l'enseignement du chercheur. On peut en effet souligner que nous devons être amenés à communiquer la démarche, les résultats (et les questions) de la recherche historique aux étudiants de tous niveaux (et dès le niveau de l'actuel DEUG, au moins à travers des exemples). Les étudiants même débutants sont d'ailleurs le plus souvent demandeurs et sensibles à cette initiation : rares sont ceux qui attendent plutôt de l'enseignement supérieur des connaissances prédigérées sur le plus grand nombre de sujets possible.

III - A propos des filières professionnalisées où interviennent l'Histoire :

1) Licence d'enseignement d'Histoire et de Géographie :
Outre les enseignements théoriques et pratiques prévus dans l'exposé de M. Girault, il faudrait veiller à compléter la formation des étudiants qui ar-

riveraient de DEUG (voire de licences) différents : en particulier faire en sorte, qu'à l'issue de cette année, tous les futurs maîtres, quelle que soit leur formation de départ (Géographie ou même Droit, AES, Sciences économiques, etc...) aient reçu au moins une initiation à chacune des quatre périodes de l'Histoire en insistant sur les instruments pédagogiques propres à l'enseignement de chacune d'elles.

[les mêmes réajustements de programmes sont à prévoir en Géographie]

2) Le rapport final devrait aussi insister sur la place essentielle de l'Histoire en dehors de la formation de maîtres et professeurs, dans les autres types de filières professionnalisées comme la préparation aux concours administratifs, aux métiers des bibliothèques, des musées, de la documentation. Il serait indispensable de prévoir pour ces filières une autre licence d'Histoire, couvrant également les quatre grandes périodes, car il s'est avéré ces dernières années que la formation large de nos étudiants et leur maîtrise des méthodes et de la réflexion historiques leur ont été des atouts décisifs pour réussir ces concours et ces métiers.

3) Souligner enfin que l'enseignement de l'Histoire, avec son apport méthodologique, intervient de plus en plus dans la formation des non-historiens, littéraires mais aussi scientifiques.

Conclusion

L'enseignement de l'Histoire à l'université doit se caractériser par l'acquisition de processus d'analyse et d'un outillage intellectuel (plus que de connaissances) et par son articulation directe avec la recherche.

Analyse du projet ministériel de 1er cycle (note du 5 mars 1983)

A. MOTIVATIONS

1. L'orientation: un système très large débouchant sur une "semi-spécialisation à l'entrée du second cycle".
2. La mise à niveau d'élèves sortant avec des acquis très différents de l'enseignement secondaire.
3. La professionnalisation. Le texte souligne la "finalité professionnelle des enseignements supérieurs et tout particulièrement des 2èmes cycles, qui requiert que le 1er cycle, échappant à la stricte monodisciplinarité actuelle, soit organisé en fonction des grands secteurs d'activité ou des grandes fonctions économiques et sociales"; d'où "l'ouverture sur le monde du travail, qui prépare aux choix du 2ème cycle".
4. L'orientation de certains étudiants vers des études courtes: "Des étudiants ayant opté pour des études longues ne parviendront pas à intégrer les filières de 2ème cycle ou souhaiteront pour des raisons diverses déboucher sur la vie active avec une réelle qualification en fin de 1er cycle". Pour ceux-là serait organisé un type spécial de 4ème semestre, sur lequel il n'y a pas d'autre précision.

B. LE NOUVEAU PREMIER CYCLE

1. Structure d'ensemble. Les enseignements universitaires sont divisés en 4 "blocs": fonction de production (sciences de la vie et de la matière); fonction d'administration, d'organisation et de gestion (sciences juridiques, économiques et de gestion); fonction culturelle et de communication; fonction sociale paramédicale et d'étude du développement physique. Organisation en 4 semestres. Le 1er semestre est très polyvalent; il n'est pas sanctionné par un examen. La spécialisation croît dans les 3 autres, qui aboutissent à 3 "certificats". L'étudiant disposerait au maximum de 6 semestres pour achever sa scolarité. En cas d'échec à un certificat, il pourrait préparer l'examen tout en accomplissant le semestre suivant. Les élèves des classes préparatoires entreraient directement en 2ème semestre.
2. Calendrier universitaire. 2 semestres de 16 semaines par an. Le 1er serait organisé entre le 1er septembre et le 15 janvier, et suivi de 2 ou 3 semaines d'examen; le 2ème, entre le 15 février et le 15 juillet, suivi de 2 ou 3 semaines d'examen. Les vacances pourraient encore être de 14 semaines, au total, réparties entre les mois d'été et d'automne. "Seul le mois d'août serait dans tous les cas un mois vide de toute activité".
3. Structure des enseignements. 5 groupes d'enseignements:
 - Gr. I: tronc commun à tout le bloc, "essentiellement méthodologique"; on y enseigne "les bases scientifiques communes à chaque bloc". 288 h.
 - Gr. II: enseignements de spécialisation: 6 enseignements choisis par l'étudiant sur une liste offerte par le bloc. 432 h. (soit 72 par discipline).
 - Gr. III: "langages" (langues et informatique). 192 h.
 - Gr. IV: enseignements "transdisciplinaires", "communs éventuellement à tous les blocs" (psychologie, exp. écrite et orale, sciences de l'éducation, techniques de documentation). 96 h.
 - Gr. V: initiation au monde professionnel. 300 h. (env. 150 h. de séminaires-ateliers et 150 h. de stages). Ces enseignements seraient assurés en totalité ou en partie par des professionnels venus de l'extérieur.
5. Répartition des enseignements selon les semestres.
 - Gr. I: pondération décroissante (1er s. 192 h.; 2ème, 96 h.; puis rien).
 - Gr. II: croissante (1er, 0; 2ème, 96 h.; 3e, 144; 4e, 192).
 - Gr. III et IV: égale (III: 48 h. par semestre; IV, 24 h. par semestre).
 - Gr. V: 1er, 96 h.; 2ème, 48 h.; 3ème, 150 h. (stages); 4ème, 0.

Bernard BOUSQUET

HISTOIRE ANCIENNE, GEOGRAPHIE, PAYSAGE en MEDITERRANEE orientale.

L'étude de tout paysage comporte celle de son devenir à l'époque historique et s'efforce ainsi d'exprimer les relations entre la dynamique physique et celle des sociétés. Ces liens relèvent d'une combinaison où entrent les effets de la mobilité tectonique, de l'instabilité climatique et de l'activité biologique de plus en plus modelée par les groupes humains. Ces facteurs interdépendants ont une expression géographique et s'inscrivent alors à toutes les échelles de l'espace. Dans ces conditions, la Méditerranée orientale se révèle être un champ privilégié pour ce type d'étude en raison des modifications apportées au cadre naturel des sites archéologiques.

Deux emplacements paraissent plus particulièrement aptes à enregistrer ces évolutions qui s'inscrivent dans le court comme dans le long terme: d'une part les sites d'acropole ou de pente; d'autre part, les sites de niveau de base proches du bord de mer ou d'une plaine d'alluvionnement. L'un comme l'autre enregistrent en effet les modifications catastrophiques qui relèvent de la mobilité tectonique, comme les évolutions bioclimatiques à l'origine des dépôts qu'on y observe. Ainsi mesure-t-on la part qui revient aux témoignages de tous ordres fournis par l'Histoire ancienne. Ces derniers permettent de mieux discerner l'impact des faits sociaux et les effets de la simple causalité physique, dans l'évolution du paysage. Ici, étendu aux contrées ayant appartenu à l'aire culturelle gréco-romaine, pendant l'antiquité. Leur utilisation, outre la chronologie qu'ils induisent, aboutit à mieux évaluer par rapport à l'actuel la permanence et le rythme des phénomènes et de mieux apprécier l'influence des sociétés successives qui ont façonné le milieu égéen.

- LA 141, CNRS, Paris et Institut de Géographie, Le Tertre 44036 NANTES cedex.

MOBILITE & INSTABILITE ENDODYNAMIQUES DES SITES

Les évolutions rapides du paysage que les témoignages archéologiques et textuels fournis par l'Histoire ancienne permettent de suivre depuis l'Antiquité sont liés à la mobilité et à l'instabilité endodynamique de la Méditerranée orientale.

Les sites archéologiques permettent d'apprécier la longévité des effets sismiques (Delphes), leur récurrence, la permanence des aires sismiques (rivage du canal d'Atalanti, Iocride) et le rythme des évolutions endodynamiques (côtes de Cyrénaïque et de Tripolitaine). En outre l'étude de la sismicité actuelle permet de mieux prendre en compte l'effet des chocs sismiques et l'aire de leur destruction qui ne correspond jamais à la totalité du bassin méditerranéen en raison de la configuration et de l'ajustement de ses accidents tectoniques. On est plutôt conduit à différencier du point de vue sismique les deux bassins de la Méditerranée, comme le suggère également la géographie des séismes mise en évidence par les témoignages de tous ordres fournis par l'Histoire ancienne.

Ces derniers placés dans le long terme de la mobilité tectonique soulignent l'aspect évolutif de l'endodynamisme modifiant inéluctablement le cadre des établissements étudiés par l'archéologie. Pour mesurer de fines évolutions de niveau, les ports antiques (Corinthe, Apollonia, Amathonte, Halae l'actuel Théologos) se montrent les meilleurs sites en raison de la référence positive ou négative au niveau marin que définit la position actuelle de leurs quais.

Les témoignages fournis par l'Histoire ancienne permettent ainsi de distinguer l'immersion des ports antiques par submersion lente du littoral et les submersions par cataclysmes littoraux de secteurs isolés du rivage. Dans le premier cas, on assiste à une évolution imparabla des rapports terre/mer, donc des conditions nautiques. Dans le second, on a des transformations irréversibles supposant de fréquentes récurrences (Corinthe) ou à des ajustements morphologiques successifs entretenant ou non les modifications induites par la catastrophe sismique (cycle sédimentaire de plus en plus long du canal d'Atalanti).

Mais pour les sites continentaux les effets irréversibles d'ordre endodynamique se lisent plus mal, même dans l'espace égeen où les versants à fort potentiel érosif sont pourvants très nombreux. On constate cependant une nette activation des processus de descente en relation avec l'activité sismique (éboulement catastrophique, coulées et jonchées de blocs au pied des escarpements : Delphes, Kassopéia, Pinara de Lycie).

L'évolution historique du cadre naturel révèle donc deux rythmes endodynamiques principaux, mieux enregistrés par les sites portuaires que par les sites de pente ou d'acropole. Un endodynamisme ditrus s'exprime en amples gauchissements (Cyrénaïque, Tripolitaine, Chypre) dont on peut mesurer le rythme et la vitesse sur le long terme grâce aux sites portuaires, ou encore en couples soulèvements/subsidences d'échelle régionale (Golfe de Corinthe) ou locale (péninsules du Péloponnèse), tous inéluctables. Ponctué de cataclysmes, un endodynamisme violent et récurrent est à l'origine de mouvements différentiels parfois de sens contradictoires (Crète, Rhodes).

Pour les sociétés, c'est tout ou rien. L'évolution imparabla amène l'abandon du site (Crète). La latence des cataclysmes conduit souvent les habitants à s'obstiner; mais la fréquence des récurrences dans le monde égeen peut conduire au déplacement du site (Corinthe après quelques trois millénaires!) ou, au mieux, à une adaptation sur place aux contraintes apparues, jugées encore maîtrisables (Delphes). Une interférence historique comme l'abandon des montagnes-refuges révèle brusquement l'inconfort de ces occupations (les sites épirotes).

MOBILITE & INSTABILITE CLIMATIQUES DES SITES.

Le tri des facteurs climatiques et anthropiques est l'opération la plus difficile à conduire pour déterminer la cause à l'origine des accumulations de niveau de base. Dépôts de piémont, grandes terrasses fluviales récentes (Lucanie), plaines de colmatage en bord de mer et grands deltas actifs révèlent en effet des écoulements agressifs pour des bassins-versants aux pentes mal protégées.

D'abord, il s'agit d'isoler des situations où le facteur climatique se montre indépendant de l'Histoire. Dans ces conditions, les dépôts doivent traduire des aléas morphologiques

pour lesquels à l'échelle du bassin-versant la composante sociale n'apparaît pas systématiquement engagée. La difficulté provient du fait que dans le monde égéen nombre de sites antiques utilisèrent ou dominèrent des petites plaines de niveau de base pour lesquelles on peut observer une évolution récente. Leur contrôle par des acropoles fut en effet une des caractéristiques de l'espace mycénien et une semblable localisation fut encore la règle au fort de l'Empire romain, ce qui a l'avantage malgré tout de permettre des comparaisons.

Ensuite, le problème se pose à toutes les échelles de l'espace. Aussi tout dépôt doit-il être systématiquement replacé dans un bilan géomorphologique global ou local pour en définir l'origine.

Les grands colmatages côtiers (plaine du Xanthe, de l'Achéloos, etc) dont on peut suivre la progression grâce aux sites archéologiques apparaissent pour le plus grand nombre attribuable à la seule variabilité climatique. Le bilan géomorphologique permet de constater, dans bien des cas, que si le logement du colmatage est une dépression structurale active (fossé du Xanthe) ou exagérée par l'érosion différentielle (baie de Navarin), le colmatage lui-même est le résultat de causalités climatiques d'échelle différente : d'une part la remontée glacio-eustatique, avatar du dernier réchauffement mondial et d'autre part la dégradation des pentes due à l'agressivité générale du climat méditerranéen (dégradation des ornières des routes antiques en Cyrénaïque, ou des fronts de taille de carrières à Apollonia ou à Curium à Chypre).

Cette situation qui a marqué les derniers millénaires avant notre ère, s'est, semble-t-il, également répétée au cours de l'époque moderne (Cf. site de Patara, Lycie, où les différents systèmes dunaires peuvent être attribués à des changements de directions des vents efficaces. Ces modifications dépendent de fluctuations climatiques plus sèches. On peut esquisser une corrélation avec le Petit Âge de Glace pour les dunes qui remanient l'alluvionnement médiéval submergeant le Létoon à partir du VI^e siècle).

À l'échelle du bassin-versant élémentaire, on observe également l'épaississement progressif ou soudain des plainettes de colmatage cultivées (Nidri à Leucade occupée à partir de l'âge du Bronze). Pour ces sites, d'après la façon dont les tessons sont impliqués dans la stratigraphie des dépôts, on peut reconstituer les vicissitudes de l'évolution des pentes et déduire le régime

de leur instabilité. Deux cas peuvent en effet se présenter.

L'ordre des dépôts des tessons suit la chronologie des occupations successives. On en conclut à un mauvais contrôle permanent des écoulements sur les pentes. Le bassin-versant se montre ainsi sensible aux irrégularités climatiques qui tout au long de la période d'occupation ont sans cesse entraîné des décharges détritiques spasmodiques (plaine de Nidri).

L'ordre de dépôt des tessons est à l'inverse de la séquence chronologique du site (Amathonte par exemple). Le colmatage traduit, après une période de stabilité relative des pentes, une brutale reprise d'érosion. Le décapage du versant est total.

Enfin ces types d'évolution mettent en cause non seulement l'extension de l'oekoumène antique mais également les variations des modèles techniques et culturels des sociétés qui se sont succédées sur le site. Ces pics d'activation morphologique selon l'échelle à laquelle on établit le bilan de l'évolution impliquent ou un long terme climatique ou leur insertion dans l'Histoire, c'est à dire dans le court terme. Aussi en raison de la similitude des effets qui résultent des phénomènes à pure causalité physique comme des processus liés aux activités humaines peut-on reprendre les interrogations que soulèvent tout étude attachée à l'évolution historique du paysage.

- L'action de l'Homme sur la longue durée est-elle en permanence "fragilisante", par des déboisements mutilants, ce qui permettrait l'expression d'une variabilité climatique sans cela inapparente ?

- L'instabilité socio-politique introduit-elle un facteur intrinsèque interférant avec cette variabilité, d'où des renforcements ou des atténuations non nécessairement synchrones ?

- L'impact des sociétés est-il négligeable, ce qui privilégie la variabilité climatique ?

Dans le monde égéen chargé d'histoire, le choix demeure difficile.

Conclusion.

Les secteurs sensibles du domaine égéen, définis par des modifications irréversibles du cadre naturel des sites antiques, se répartissent en fonction des variations du niveau marin et du domaine forestier. Les plaines à colmatage historique parfois important, comme les côtes où la submersion affecte les ports, expriment une évolution inéluctable, d'ordre géologique. En altitude, il s'agit de la limite supraforestière et celle de l'efficacité du gel. Aux étages intermédiaires, les secteurs les moins sensibles sont ceux dont les écosystèmes, même profondément déboisés, ont retrouvé un équilibre relatif par des procédés d'aménagement agraire et hydraulique, même s'ils ont été propagés ou plus ou moins entretenus par des groupes de cultures différentes. Mais leur stabilité relative ne dure qu'autant que ces conditions techniques ne se modifient pas sous la pression de changements socio-politiques.

+
+
+

Bousquet R., Péchoux P.-Y., 1977, La sismicité du Bassin égéen pendant l'Antiquité. Méthodologie et premiers résultats. Publ. Soc. Géol. Fr., (7), t. XIX, n°3, pp. 679-684.

Bousquet R., Dufaure J.-J., Péchoux P.-Y., 1983, Temps historiques et évolution des paysages égéens, Méditerranée, n°1, ss presse.

Bousquet R., Dufaure J.-J., Péchoux P.-Y., 1983, Aires sismiques et aires à morphogénèse rapide : essai de définition en Méditerranée orientale, Méditerranée, à paraître.

PH. BRUNEAU (Université de Paris IV)

L'ARCHÉOLOGIE MODERNE ET INDUSTRIELLE

Même s'il y a des difficultés de relation et des problèmes proprement professionnels entre archéologues et historiens, on ne peut nier que la connaissance de l'Antiquité a été profondément renouvelée et modifiée par l'apport archéologique : il faut en prendre conscience pour en comprendre l'extensibilité à des cycles ultérieurs, plus récents.

Des solutions ont été apportées à des problèmes posés par des textes elliptiques : ainsi pour les Petites Ourses consacrées annuellement à l'Artemis de Brauron, dont l'âge avait été très débattu ; les statues retrouvées en quantité sur le site mettent en évidence qu'il s'agissait de toutes petites filles. L'archéologie a pu aussi corriger des indications textuelles erronées.

Mais surtout l'archéologie a permis de prendre en compte l'équipement technique de l'Antiquité, c'est-à-dire tout ce qui est fabriqué (habitat, objets, outils), phénomènes qui n'avaient guère retenu l'attention des Anciens eux-mêmes. Ainsi se trouve comblé le silence des textes et mis en évidence l'ampleur de l'hellénisation qui ne passe pas seulement par la transformation des institutions ou celle de la langue, mais aussi par la modification du cadre de vie : de ce point de vue les fouilles récentes menées à Pellè et à Vergine ont été décisives pour apprécier l'hellénisation d'Alexandre le Grand.

Si l'on considère que l'apport de l'archéologie à l'histoire n'est pas seulement celui de donner des réponses plus précises et plus fiables à des problèmes déjà posés par les textes mais surtout de fournir une connaissance sur l'ensemble des choses fabriquées, qui constituent le milieu de vie, on comprend l'intérêt des méthodes archéologiques pour des périodes aussi récentes que le XIXe siècle où, en dépit de textes beaucoup plus abondants, le point de vue des auteurs n'a guère changé. On constate donc les mêmes lacunes et les mêmes erreurs quand il s'agit de la civilisation matérielle : pour ne citer qu'un exemple, les procédés de construction en briques crues présentés par les ouvrages du XVIIIe et du XIXe siècle ne sont jamais appliqués dans la pratique, comme en a témoigné une enquête rennaise.

Si l'on donne à l'équipement technique une importance équivalente à celle du langage comme révélateur de culture, cela justifie l'archéologie "industrielle" (pour reprendre l'expression des Anglais qui est d'ailleurs une invention française, dès 1876 !). L'archéologie plus récente n'est d'ailleurs pas une nouveauté et Balzac lui-même voulait se définir comme l'"Archéologue de la France du XIXe siècle". Actuellement, il s'agit d'un courant relativement fort ; outre l'archéologie industrielle, d'autres enquêtes ne s'avouent pas archéologiques mais empruntent à l'archéologie leurs objets et leurs procédés : l'histoire folklorique de M. Agulhon, qui est en fait une "archéologie de la République", l'enquête sur les ex-voto marins de M. Mollet qui n'est pas si différente de l'étude des offrandes isiaques...

Les ex-voto sont revendiqués par l'histoire moderne ou la sociologie religieuse, l'étude des bâtiments de ferme par la géographie rurale... En tout cela il est difficile à l'archéologue moderne de se faire une place pour réaliser son programme, tout en se démarquant aussi des Historiens de l'Art, plus préoccupés du savoir-faire des artistes que de l'objet et des conditions de la fabrication. C'est pour porter remède à cette situation universitaire anarchique que fut mis en place en 1977 un Centre d'Archéologie moderne et contemporaine à Paris IV et que fut créée une Revue d'Archéologie Moderne et d'Archéologie Générale (RAMAGE).

Il s'agit d'élargir la méthode archéologique à des points d'applications récents en faisant profiter les périodes ultérieures des deux siècles d'expérience de l'archéologie classique. Cela implique la nécessité d'élargir la définition de l'archéologie, qui ne peut se réduire à l'étude de l'"ancien" ou de l'"entoué" mais doit s'élargir à l'ensemble du cadre de vie.

L'ARCHÉOLOGIE INDUSTRIELLE : QUELQUES ÉLÉMENTS DE DÉFINITION ; SES APPORTS DANS LE CAS DE

LA SIDÉRURGIE

(S. BENOIT - Ph. PEYRE *)

QUELQUES ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

Approche encore nouvelle en France, sujette à discussions quant à son caractère scientifique et à la richesse de son apport de la part des historiens de la période contemporaine comme des archéologues classiques, l'archéologie industrielle prend en France un essor remarquable, caractérisé par la diffusion de l'ouvrage de M. DUMAS (1), la multiplication des structures associatives attachées à la mise en valeur d'un site industriel, comme par la mise en place début 1983 d'une cellule du patrimoine industriel à l'Inventaire général (2).

La diversité des pratiques regroupées sous un même drapeau, les conclusions entre définitions des concepts différents d'archéologie industrielle, de patrimoine industriel et d' "industrial archeology" rendent nécessaire une tentative de clarification. Notre objectif n'est pas ici de définir parfaitement pour l'archéologie industrielle "ses méthodes, ses succès, ses limites" (3), mais plus simplement d'exposer nos pratiques, d'insister sur l'articulation de notre discipline avec les autres sciences auxiliaires de l'histoire, et de présenter son apport comme le renouvellement des problématiques propres à l'histoire contemporaine qu'elle suggère.

Au départ simple sensibilisation à un patrimoine architectural largement délaissé par les "beaux-arts", puis trop souvent conçue pour apporter une simple illustration à un propos d'histoire industrielle, l'archéologie industrielle se caractérise avant tout par l'étude concrète des vestiges matériels "in situ" d'activités industrielles disparues ou de techniques productives aujourd'hui obsolètes. Pour D. WORNONOFF, son objet est "l'étude d'installations productives, de leur emprise, de leur agencement dans un espace strictement défini" (4) : le chercheur privilégie donc l'espace dans lequel s'inscrit la production. La "sensibilité à l'espace topographique, technique, architectural, à l'espace de travail et de l'emploi, comme à celui de l'habitat (...)" guère dissociable" (5) est donc fondamentale. Le site industriel, groupe de vestiges organisés liés à une activité particulière et possédant ainsi une cohérence propre, modifié au cours de son histoire par ses utilisateurs successifs, forme un ensemble stratigraphique, architectural et chronologique, qui doit être étudié selon une démarche archéologique "stricto sensu" telle que la définit P.-L. PELLET (6). Sont donc pris en compte les vestiges d'industries extensives ou intensives, caractérisées principalement par la large commercialisation de leurs produits et par l'existence d'un espace de travail autonome. Les limites chronologiques de notre champ sont donc larges, puisque les ateliers de la Grande-senque en font partie. La vraie nouveauté du mouvement de recherche en cours réside simplement dans l'extension à la période contemporaine d'une méthode d'investigation développée pour des périodes où la documentation écrite apparaît comme insuffisante.

L'archéologie industrielle procède en deux temps, qui n'ont rien d'originaux. Le corpus documentaire est constitué des matériaux recueillis sur le terrain par

L'analyse des vestiges, confrontés à la documentation écrite et éclairés par celle-ci, ainsi que par les sources orales pour les événements les plus récents. L'évolution des structures bâties est la plus facile à saisir et leur datation s'avère souvent précise pour le XIX^{ème} siècle. Il n'en va pas de même pour les équipements techniques des sites, pour lesquels P.-L. PELER a souligné qu'il n'est pas possible de se fier à l'analyse technologique (7) : la documentation écrite est ici indispensable. Le recours à la fouille archéologique est rarement nécessaire; la multiplicité des vestiges est suffisante pour permettre au chercheur de privilégier les sites encore apparents qui sont le plus souvent les plus riches pour ses problématiques. L'élaboration de typologies de bâtiment, des modes de développement concret des entreprises et l'évaluation de la rationalité technologique des équipements représentent quelques exemples des produits de synthèse qui intéressent l'archéologie industrielle. Ces résultats, trop souvent fragmentaires, sont alors mis en regard avec les connaissances fournies par la littérature historique.

Cette démarche, authentiquement archéologique, est loin de l'"industrial archaeology", puisque la réhabilitation ou l'étude destinée à prendre des mesures conservatoires sur un bâtiment particulier ne sont pas les moteurs de la recherche, et n'apparaissent que comme des résultats concrets parmi d'autres d'une analyse historique qui se doit de vulgariser ses résultats (8). Elle s'éloigne également des études sur le patrimoine industriel, qui visent plus à comprendre l'environnement des structures productives que ces structures elles-mêmes, en recourant largement à l'histoire sociale, à l'ethnologie et l'histoire orale pour les périodes les plus proches.

L'archéologie industrielle a donc une vision propre de l'industrie, et dans son approche utilise d'autres sciences auxiliaires de l'histoire. L'archéologue industriel doit en effet recevoir une formation particulière et multiple : il doit maîtriser les techniques de l'archéologie, celles de l'architecture, être capable d'exploiter les archives écrites des entreprises qu'il étudie, être enfin capable de recueillir et d'analyser des informations orales, technique qu'il faut distinguer de l'histoire orale, très différente par ses problématiques.

Ses résultats, confrontés ou juxtaposés avec l'histoire sociale de l'entreprise et de son environnement, comme avec ceux des ethnologues ou des spécialistes de l'histoire purement économique, permettent de réaliser alors une histoire de l'entreprise qui prend en compte sous différents aspects la globalité de la vie de l'usine. En ce sens l'archéologie industrielle est une science auxiliaire de l'histoire. Elle n'a pas vocation à se substituer à l'histoire industrielle, mais tente d'apporter, dans le cadre d'une démarche pluridisciplinaire, une contribution dont la portée peut être montrée à partir de l'exemple de la sidérurgie.

UN EXEMPLE SECTORIEL DE RECHERCHES FRANÇAISES : LA SIDERURGIE CLASSIQUE

L'intérêt particulier dont a bénéficié l'archéologie de cette industrie en France depuis une dizaine d'années est en quelque sorte une retombée tant de l'actualité économique que de l'existence d'un courant historiographique plus ancien qui s'était cristallisé durant les années 1960 autour de la Revue d'histoire de la sidérurgie. L'avènement d'une pratique de terrain dans ce domaine pour les périodes médiévales et ultérieures -dont l'histoire s'est pendant longtemps écrite presque exclusivement à l'aide des textes, il est vrai relativement

plus abondants pour cette industrie considérée comme stratégique que pour beaucoup d'autres-, a été incontestablement favorisé par l'exemple des recherches menées pour l'Antiquité sur l'activité minière et métallurgique en général dans l'aire francophone (Belgique, France, Suisse).

Dans un pays d'ancienne occupation comme la France, une industrie telle que la sidérurgie, en raison de sa très forte dépendance historique vis-à-vis des ressources naturelles locales en matières premières et en sources d'énergie, se caractérise dans de nombreuses régions productrices par sa permanence sur une très longue durée. Ainsi la chronologie d'un site minier n'est-elle jamais donnée a priori car il arrive fréquemment que l'archéologie mette en évidence, sur une étendue parfois impressionnante de siècles, de multiples cycles d'exploitation insoupçonnables au seul témoignage des sources écrites. En présence d'anciens travaux d'extraction, les frontières doivent bien souvent s'effacer entre les domaines respectifs assignés par l'histoire universitaire officielle à l'antiquisant, au médiéviste, au moderniste voire au contemporaniste. L'archéologie de cette industrie, où du stade de la mine il faut nécessairement passer à celui de la production du métal, est conduite à se déperiodiser par la nature même de son objet.

Il reste qu'en France l'archéologie sidérurgique tend actuellement à concentrer ses efforts sur les traces matérielles, de nature monumentale, laissées par la sidérurgie indirecte classique, correspondant à l'étape technique ayant précédé la révolution industrielle du siècle dernier. Nécessairement localisées sur les cours d'eau, en milieu rural ou forestier, les usines de ce type, qui du reste remontent la plupart du temps à la phase finale (seconde moitié du XVIII^{ème} siècle et première moitié du XIX^{ème} siècle) de cette protoindustrie apparue dès la fin du Moyen-Âge, apparaissent dans l'ensemble mieux préservées que celles relevant de la phase suivante, implantées dans les pays noirs, qui ont bien souvent disparu pour faire place à des installations plus modernes. L'étude du cadre bâti révèle un peu partout une grande communauté, sur le plan des formes et des techniques constructives, entre les édifices de cette sidérurgie traditionnelle et les types régionaux de la construction rurale, ce qui met en lumière un nouvel aspect de la symbiose déjà perçue à travers les textes entre cette activité industrielle et le monde paysan sur le plan des rapports sociaux et des rythmes de travail saisonniers.

La pratique de l'inventaire -première et indispensable étape du travail de terrain comme pour toutes les autres industries, mais à laquelle l'archéologie industrielle ne saurait se réduire-, est ici guidée par une exigence d'exhaustivité à laquelle l'histoire économique et sociale classique s'était montrée assez peu sensible : cet objectif n'a rien d'inconcevable ni d'irréalisable dans le cas présent, à la différence d'autres activités, en raison de la nature hydraulique des sites usiniers, qui peuvent difficilement échapper à un repérage systématique effectué cours d'eau après cours d'eau sur l'ensemble d'un bassin hydrographique. A l'échelle de la région productrice, le recensement maximal des sites fournit une mesure exacte de la croissance extensive de l'industrie : à l'échelle de l'établissement pris individuellement, l'inventaire de terrain met fréquemment en évidence des glissements de site, sur de très courtes distances, auxquels ne prêtait guère attention l'approche classique, mais qui traduisent en réalité des fluctuations conjoncturelles ou des changements techniques.

Sur un site resté stable, l'investigation archéologique doit être envisagée comme une pratique globale, pouvant aller jusqu'à la fouille (y compris dans le cas d'un site monumental bien conservé) mais sans la postuler en aucun cas a priori. Pour prendre ici l'exemple des Forges de Buffon, construites en 1768, l'on se trouve en présence d'un ensemble monumental dont on a longtemps cherché avant tout à restituer l'état primitif pour dégager la vision d'ensemble que son prestigieux fondateur avait projetée sur son architecture.

La démarche proprement archéologique conduit au contraire à envisager l'évolution du site dans sa totalité, sans en privilégier un quelconque moment, et en prenant en compte ses aspects fonctionnels et non plus seulement esthétiques. Elle s'emploie à en dégager les modifications successives - plus encore inhérentes à la vie d'un édifice industriel qu'à celle de tout autre bâtiment - en lisant la chronologie relative et si possible absolue, aussi bien dans le cas présent dans l'analyse constructive du bâti apparent (et non pas de la seule description des formes architecturales) que dans la stratigraphie des sols. Elle étudie, pour chaque niveau d'occupation correspondant à un usage industriel, la structure de l'espace de travail et des technologies mises en oeuvre. Ainsi la fouille en cours actuellement, du bâtiment de l'affinerie, associée à l'étude des murs porteurs, apporte-t-elle d'ores et déjà un nouvel éclairage sur l'histoire de cet atelier, témoin selon les sources écrites, au cours de sa période exactement centenaire d'activité sidérurgique, du passage de la technologie traditionnelle dite comtoise au système mixte dit champenois. Les modalités concrètes du changement technologique s'avèrent inattendues, lorsque l'on découvre les soubassements d'un four, probablement à réverbère, construits en utilisant comme tranchée de fondation la fosse d'un ancien marteau hydraulique, ou encore les modes pratiques de fixation des éléments indémontables du socle de cette dernière installation (au moyen d'une plaque de fonte coulée directement par-dessus un réseau de poutres), jamais décrits sous cette forme dans les nombreux traités techniques contemporains. De même la rareté de la houille surprend-elle dans cet atelier où ont pourtant existé d'après les textes deux fours à puddler pourtant censés avoir utilisé exclusivement ou principalement ce combustible.

Au-delà de cet exemple particulier, l'essor d'une pratique véritablement archéologique permet de repenser en termes concrets, pour une branche telle que la sidérurgie, les problèmes des formes de son insertion dans l'espace géographique, de la diffusion de l'innovation, et plus généralement des modalités de la transition entre la protoindustrialisation et l'industrie contemporaine.

L'ARCHÉOLOGIE DE L'INDUSTRIE, COMPOSANTE A PART ENTIERE DE L'ARCHÉOLOGIE DU MONDE CONTEMPORAIN

Plutôt que d'archéologie industrielle, en raison des connotations ambiguës associées à l'acception anglo-saxonne de ce terme, il semble préférable de parler d'une archéologie de l'industrie, en tant qu'archéologie thématique justifiée par la forte spécificité des vestiges et des problèmes qu'elle étudie. Le champ de cette spécialité conserve son unicité dans la diachronie, dès lors que l'archéologie de ce type d'activité, après avoir été longtemps circonscrite aux périodes où les textes s'y rapportent sont rares ou inexistantes, s'applique à des époques sans cesse plus récentes. Il n'en est pas moins vrai que l'archéologie de l'industrie, en raison de la place qu'occupent les activités productives dans la civilisation de notre temps, est appelée à former l'une des branches majeures de l'archéologie du monde contemporain, qui reste très largement à développer pratiquement.

- (1) M. DAUMAS, L'archéologie industrielle en France, Editions Robert Laffont, Paris, 1980.
- (2) Cellule du patrimoine industriel, Sous direction de l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, Grand Palais, porte D, 75008 Paris.
- (3) M. DAUMAS, L'archéologie industrielle: ses méthodes, ses succès, ses limites, in PANAGE, n°1, 1982, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p.37-49.
- (4) D. WODONOFF, Archéologie industrielle et histoire industrielle, in Comptes-rendus du 105^e Congrès des sociétés savantes, Caen, 1980, fascicule IV, p. 303-305, 1981.
- (5) L. BÉGIN, Propositions d'entente et d'action, Comptes-rendus ..., fascicule IV, p. 285-289.
- (6) P.-L. PELLET, "L'archéologie industrielle", science ou fiction ?, in Revue suisse d'histoire, vol. 31, 1981, p. 33-42.
- (7) P.-L. PELLET, L'histoire des techniques avant la révolution industrielle, in Revue suisse d'histoire, vol. 32, 1982, p. 324-337; l'ensemble de ses analyses reste valable pour le XIX^e siècle où les rythmes de diffusion des inventions sont mal connus et souvent très lents.
- (8) M. DAUMAS, (1) et (3) assimile à tort la présentation muséographique "in situ" à l'archéologie industrielle. Il s'agit simplement d'une forme muséologique particulièrement ouverte sur l'extérieur dans le cas des écomusées, mais qui n'est pas forcément supérieure pour la présentation des résultats d'une recherche, à ce qui peut être réalisé dans certains musées des techniques.

+ 220 rue du Faubourg Saint Antoine, 75012 Paris; 25 rue Barque, 75015 Paris.

Cl. LEPPELIER (Université de Lille III)

UNIVERSITES ET RECHERCHE EN HISTOIRE ANCIENNE

L'urgence d'une réflexion sur les relations actuelles entre les Universités et le C.N.R.S. s'impose. Leur situation relative se trouve modifiée du fait que deux ministères en assument maintenant la tutelle, celui de l'Education Nationale et celui de la Recherche ; cela et le fait que, lors des élections au C.N.R.S. de décembre 1982, n'ont été inscrits sur les listes électorales que les seuls universitaires intégrés de façon formelle dans une équipe C.N.R.S. donnent à craindre que soit plus ou moins envisagée une différenciation des tâches : aux Universitaires, qui seraient ainsi professionnalisés, l'enseignement ; au C.N.R.S. et aux grands établissements, la recherche.

Depuis 1970, deux structures se sont superposées : celle, traditionnelle, du Professeur menant les recherches, dirigeant des mémoires et des thèses, réunissant ses élèves dans un séminaire, et celle des Centres de Recherche qui regroupent dans une Université collègues et étudiants, sous le label du Conseil Scientifique de l'Université puis du C.N.R.S. Ils se mirent littéralement à pulluler (on en compte actuellement 2000 en Sciences Humaines et Sociales) et constituent d'ailleurs une catégorie très hétérogène où coexistent grands établissements (style l'Ecole Française de Rome) et petites équipes locales.

Les avantages de cette nouvelle structure sont incontestables. Favorisant la circulation des gens et des idées (en permettant en particulier l'accueil des collègues étrangers, ainsi que le dépouillement et la maîtrise d'immenses bibliographies), rationalisant le travail par une mise en commun des ressources intellectuelles et matérielles, elle offre un support irremplaçable pour les travaux de longue haleine : publications archéologiques, éditions de textes, corpus et prosopographies...

Mais il faut aussi faire des réserves. La structure a été créée par et pour les scientifiques et bien peu des antiquistes s'y sentent réellement à l'aise, hors les archéologues habitués au travail en équipe et à la collaboration pluridisciplinaire. Ils peuvent aussi, plus facilement que l'historien, satisfaire à l'exigence du "projet précis" (une fouille, un corpus), qui est actuellement la condition sine qua non de l'habilitation par le C.N.R.S.

L'examen des centres et équipes d'Histoire Ancienne existant actuellement met aussi en évidence un grave déséquilibre. Ils ne sont implantés que dans les grandes Universités, ce qui pose le problème de la marginalisation des autres.

Enfin, avec l'ère des restrictions budgétaires, la pression bureaucratique s'est alourdie. Soucieux de concentrer les crédits, d'éviter les doubles emplois et d'instaurer une concurrence, le C.N.R.S. en décimant les agréments et en distribuant ses subventions finit par établir une hiérarchie des centres, qui risque d'aggraver encore la

marginalisation des petites universités. En effet, l'aide individuelle, pour une mission, pour une publication, diminue sans cesse.

Il est donc nécessaire de défendre un certain acquis et la raison d'être du travail individuel : si le travail en équipe s'impose pour l'élaboration des instruments de travail, les grandes intuitions historiques sont le fait de la réflexion individuelle. Les attaques actuellement menées contre les thèses d'Etat sont d'ailleurs un problème connexe, celles-ci étant les fruits habituels des séminaires d'autrefois. Il est significatif enfin que de grands noms comme ceux de L. Robert ou de Pflaum n'aient pas place dans l'organigramme du C.N.R.S.

Il faut enfin veiller à l'ouverture des équipes existantes : "projet précis" ne doit pas signifier sujet étroit ; l'accept mis sur les sciences auxiliaires doit laisser sa place à l'Histoire elle-même et il faudrait songer à des "équipes transversales" regroupant pour une période donnée des spécialistes de toutes les approches, au sein d'une même équipe devrait pouvoir collaborer, enfin, plusieurs professeurs ou chercheurs chevronnés puisque la pénurie ne permet plus d'espérer de nouvelles créations.